

## Préambule

Écrit par Administrator

Vendredi, 16 Juillet 2010 22:45 - Mis à jour Vendredi, 16 Juillet 2010 23:04

---

### **PREAMBULE**

#### **Création-production-richesse-répartition**

Processus de développement

Le déficit pluviométrique au cours des dernières années dans le pays du sahel occidental a considérablement bouleversé les systèmes de productions traditionnelles.

Il en résulte de la diminution du couvert végétal, favorisant l'érosion hydrique et éolienne, qui modifie l'hydrologie. Le faible voire la non infiltration de l'eau dans le sol handicape l'exploitation agricole des terres. Suite à l'assèchement précoce des points d'eau (bas fonds, mares, marigots ; plaines...) les populations sont exposées à des difficultés d'exploitation des eaux souterraines à cause du faible niveau de la nappe phréatique.

Ces situations conjuguées rendent la vie de plus en plus difficile pour les populations rurales dans leur terroir.

Ainsi, la maîtrise des maigres ressources en eau s'avère être l'unique alternative à cet état de fait. C'est pourquoi le gouvernement du Mali, à travers sa politique de sécurité alimentaire et d'autosuffisance alimentaire a mis en place un programme de développement durable à la base pour aider les paysans.

Dans le cadre de la lutte contre la pauvreté (politique générale du gouvernement) le projet d'aménagement du bas fond de Gouka a été initié par la population. Sa réalisation a pour but :

- La culture du riz en submersion contrôlée (si possible)
- Le maraîchage
- L'abreuvement des animaux
- La remontée de la nappe phréatique des puits du village
- L'eau pour les travaux domestiques pour un bon moment de l'année

Le projet d'aménagement du bas fond de Gouka s'inscrit dans ce cadre.

Initié par la population, la réalisation du projet sera entièrement financé par la dite population. A cet effet, le service de la direction régionale du Génie rural a été sollicité pour les études d'aménagements qui commencèrent par une reconnaissance de terrain.

#### **Mission de reconnaissance**

Suivant ordre de mission n° 015 / DRGR du 14 Juillet 2005, une équipe de la Direction Régional Rural de Kayes s'est rendu à Gouka pour une mission de reconnaissance du site à aménager du bas fond de Gouka.

La mission de terrain commença par la prise de contact avec les autorités locales au niveau du village suivie d'une sortie sur le terrain.

Le village de Gouka est situé à 50 km à l'Ouest de Kayes. Le village relève de la commune de Samé Diongoma (cercle de kayes) Mali ses coordonnées géographiques sont 14° 20 '0 " Nord, 11° 49' 0" Ouest et son nom d'origine (avec signe diacritiques) est Gouka.

#### **Présentation du site**

Le marigot qui fait l'objet d'aménagement reçoit les eaux de ruissellement d'une chaîne de montagne situé au Nord-est et qui longe celui-ci. Au Sud-ouest, se trouvent quelques plateaux. Les dépressions aux deux rives sont les zones de culture constitueront le bas fond à

## Préambule

Écrit par Administrator

Vendredi, 16 Juillet 2010 22:45 - Mis à jour Vendredi, 16 Juillet 2010 23:04

---

aménager. Le site probable se situe à environ 1 km à l'Ouest du village.

L'aménagement consistera à construire un barrage déversoir sur le marigot. Sa réalisation permettra :

- La culture probable du riz
- Le maraîchage
- L'abreuvement des animaux
- La remontée de la nappe phréatique
- La restauration d'un écosystème favorable à la faune et aux flocs.

Les travaux d'aménagement sont consécutifs aux études d'aménagement (topographiques, pédologiques, géotechniques et d'aménagement) dont le coût est consigné dans le tableau ci après.